



Le débitmètre a été mis en commande, le délai de livraison est de 2 à 3 semaines.

Les travaux de la prise d'eau ont débuté, ils devraient se terminer au courant du mois d'octobre.

### **128-10-2015 : ADOPTION DES FACTURES**

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Amqui BMR (entr. salle, petits outils, point d'eau)	6 558,85 \$
<i>Bell (cellulaire)</i>	19,44 \$
Atelier de soudure Gilles Roy (entr. véhicule et équip., point d'eau)	425,49 \$
Atelier d'usinage André Jean (entr. équipement)	101,06 \$
Carquest (pièces et acc.)	184,77 \$
Centre du camion JL (entr. équip., mach.)	1 430,48 \$
Laboratoire Certifié (pièces et acc.)	252,89 \$
Conciergerie d'Amqui (collecte septembre, papier hyg., nettoyeur)	1 516,93 \$
Ébénisterie ML Potvin (recoupage comptoir)	62,09 \$
Équipements Belzile inc (point d'eau)	458,38 \$
Excavation R. Rioux (nivelage)	646,74 \$
Garage Coop d'Alberville (essence, journée municipale)	462,22 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	958,03 \$
La Matapédienne (entr. terrain, point d'eau)	157,90 \$
<i>Laurent Fillion (ouvrage pelle)</i>	110,00 \$
Les Industries Leblanc inc. (pieux pour pancarte)	517,39 \$
Lorraine Harvey (entr. salle, biblio, entré partie neuve)	150,00 \$
Les Services Kopilab (contrat service)	275,80 \$
Librairie d'Amqui (fourn. bureau)	66,21 \$
Mécano Mobile RL (entr. mach., équipement)	11,41 \$
Metalium (point d'eau)	448,88 \$
MRC de La Matapédia (quote part, dépôt rôle)	721,38 \$
<i>Petite Caisse (dépenses diverses)</i>	190,90 \$
<i>Remise employeur fédéral et provincial (septembre)</i>	5 085,24 \$
Tchèque ça! (livres biblio)	47,15 \$
Transport Jenkins (livraison matériel point d'eau)	344,93 \$
Ville de Causapscal (loc. rouleau asphalte)	350,00 \$
Valérie Potvin (frais déplacement)	15,00 \$
Yvon Desrosier (entr. tracteur pelouse)	31,45 \$
Wolseley (point d'eau)	5 147,93 \$
<b>TOTAL DES COMPTES</b>	<b>26 748,94 \$</b>

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

**129-10-2015 : DEMANDE DE DONS**

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de dons suivantes:

Service de protection incendie de la MRC de La Matapédia	25\$
Centraide	25\$
Album de sortants Polyvalente Forimont Causapsal	25\$
Le Rêve de Mésalie	25\$
Ressource d'aide aux personnes handicapées	25\$
Opération Nez Rouge	25\$

**130-10-2015 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

**131-10-2015 : INDICATEUR DE GESTION**

Remis à une prochaine réunion

**132-10-2015 : ADOPTION DE LA FACTURE D'EXCAVATION R. RIOUX & FILS INC.**

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'accepter et de payer la facture 1772 au montant de 36 613.56\$ (taxes incluses) de Excavation R. Rioux & fils inc., concernant les travaux de rechargement de gravier dans les rangs 4 Nord et 6 Nord ainsi que la route Matalik.

**133-10-2015 : PROGRAMMATION TECQ – ATTESTATION**

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Albertville à effectuer des travaux selon la programmation TECQ 2014-2018;

Par conséquent, il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville atteste que la programmation des travaux comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**134-10-2015 : ENTENTE BIPARTITE**

CONSIDÉRANT que la municipalité verse un montant de 10 000\$ pour soutenir le comité de développement dans la réalisation des projets;

Par conséquent, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de considérer qu'un montant de 1 000\$ serve à l'entente bipartite.

**135-10-2015 : DEMANDE CPTAQ**

Il est proposé par M. Roger Durette, appuyé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de donner un avis de conformité favorable en vertu de nos règlements municipaux en vigueur et d'appuyer la demande de M. Guy Jomphe auprès de la C.P.T.A.Q. afin de conserver une superficie de 2090,25 mètres carrés du lot 12, Rang 3, canton Humqui pour agrandir son emplacement de résidence personnelle (lot 12-1, Rang 3, canton Humqui).

**136-10-2015 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question

**137-10-2015 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 23 min.

*Martin Landry, Maire*

*Valérie Potvin, Directrice générale & Secrétaire trésorière*